

ardemment aujourd'hui, y remédier, et il le peut s'il le veut bien. Tout ce qu'il a à faire est de nous traiter comme il le faisait avant que nous eussions adopté un tarif favorisant la Grande-Bretagne.

L'honorable M. LOUGHEED: Je ne blâme pas l'attitude prise par le Gouvernement relativement à cette affaire; mais, comme je le comprends, les tarifs des deux pays (de l'Allemagne et du Canada) fonctionnent automatiquement contre les intérêts de ces deux pays. Nous nous trouvons placés sous le régime du tarif général de l'Allemagne, qui est son tarif maximum.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Ce dernier pays nous a exclus du tarif sous le régime duquel nous nous trouvons placés auparavant.

L'honorable M. LOUGHEED: Oui, à cause du traité renfermant la clause de la nation la plus favorisée.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Non pour cette raison; mais parce que nous accordions un traitement privilégié à la Grande-Bretagne.

L'honorable M. LOUGHEED: Nous nous trouvons automatiquement sous le régime de la clause que je viens de mentionner.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: L'Allemagne tombe, elle-même, automatiquement sous le régime de notre tarif.

L'honorable M. LOUGHEED: Nous avons adopté une législation augmentant virtuellement le tarif d'un tiers sur le tarif régulier. Il me semble insensé qu'une guerre, sur une question d'économie politique, puisse sévir entre deux pays faisant un grand commerce, étant donné le fait que des négociations sont entamées en vue d'arriver à une entente satisfaisante entre eux. Il me semble donc qu'il importe au monde commercial de savoir si cette guerre économique a, ou non, une raison d'être.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je ne suis pas prêt à me prononcer définitivement sur ce point.

Avant de terminer mes remarques, je ferai savoir à mon honorable ami qui m'a interpellé relativement à l'invitation courtoise adressée par le président Roosevelt à notre gouvernement de faire représenter le Canada à Washington pour discuter la question

de la conservation des ressources naturelles des deux pays, que le Gouvernement à l'intention d'accepter cette invitation, et d'envoyer à Washington des représentants à cette fin.

Sir MACKENZIE BOWELL: Avant que la motion soit adoptée, mon honorable ami, le ministre dirigeant, voudra bien me permettre de le féliciter spécialement sur cette partie de son discours concernant les résultats à attendre de la construction de chemins de fer à travers la région de prairie située dans notre Nord-Ouest. Si je n'avais pas été familier avec le son de sa voix, et si mes yeux eussent été fermés, j'aurais cru que quelqu'un était en train de répéter les discours prononcés par sir Charles Tupper, il y a vingt-cinq ans, lorsqu'il prédisait lui-même les résultats immenses que produirait la construction du chemin de fer canadien du Pacifique. Le fait que mon honorable ami soit maintenant converti à cette manière de voir m'est fort agréable, et d'autant plus que je me rappelle parfaitement l'attitude que lui et ses amis politiques prirent sur cette question. Il serait difficile de trouver un homme ayant étudié cette question, et qui ne reconnût pas les résultats à attendre de l'ouverture et de la colonisation du vaste territoire situé à l'ouest des anciennes provinces du Canada.

Mes félicitations sur ce point étant offertes à mon honorable ami, qu'il me soit permis maintenant de lui poser une question, s'il est libre d'y répondre. J'ai lu dans les journaux, particulièrement dans la presse ministérielle, que le Gouvernement avait l'intention de présenter une loi pourvoyant à une augmentation de la représentation dans le Sénat—c'est-à-dire, une augmentation de la représentation de la région occidentale du Canada. Nous savons tous, que, d'après l'Acte constitutionnel de l'Amérique britannique du nord, il n'est conféré aucun pouvoir d'augmenter, ou même de réduire le nombre des sénateurs, si ce n'est en pétitionnant à cette fin le gouvernement impérial. Mon intention n'est pas de discuter l'opportunité de cette augmentation; mais le pays est très intéressé à savoir si le Gouvernement a l'intention de soumettre au Parlement une proposition de loi comme celle à laquelle je viens de faire allusion.

Il y a un autre point qui excite beaucoup la sollicitude d'un chacun de nous. Nous